**Rapport de** **réunion d’ouverture de Consultation du Public Parallélisée du 09/09/2025**

**Salle FRANCE SERVICES 11, rue Joseph Cugnot, 49430 DURTAL**

**Projet :** Création d’une installation de tri, transit, regroupement et traitement de déchets dangereux (batteries de lithium-ion) au lieu-dit « Les Petites Beillardières » à Durtal.  
**Cadre** : Demande d’autorisation au titre des ICPE  
**Date et heure :** 09/09/2025 de 18h à 20h  
**Lieu :** Salle France Services de Durtal

**1. Contexte**

Conformément aux dispositions du Code de l’environnement, notamment l’article L.181-10-1, une réunion de consultation du public parallélisée a été organisée afin de permettre aux parties prenantes et au public de prendre connaissance du projet et de poser leurs questions, déposer leurs observations et suggestions.

**2. Déroulement de la réunion**

* La réunion s’est tenue le 09/09/2025 dans les locaux de France Services de Durtal
* Étaient présents pour la SAS VoltR :
  + Mr François Mallet, co-fondateur et responsable opérationnel
  + Mme Krystal Zaouane, cheffe de projet ICPE
  + Mme Fabienne Trégarot, responsable QSE
  + Mr Jean-Yves Rivereau, commissaire-enquêteur

**3. En liminaire :**

Précédemment à la réunion du 09 septembre 2025, le commissaire-enquêteur accompagné de Madame Krystal ZAOUANE, se sont réunis dans l’après-midi du 08 septembre 2025 pour s’imprégner de la salle mise à disposition du public et faire l’inventaire des équipements nécessaires au bon déroulement de la Consultation du Public.

L’ensemble des participants à l’organisation de la Consultation se sont donnés rendez-vous à 17 h 00 le 09 septembre 2025 afin de préparer la salle, organiser la disposition des places assises, s’assurer du bon fonctionnement des équipements, accueillir les participants et plus généralement, tout faire pour assurer le meilleur déroulement possible de la Consultation.

Afin de ne rien omettre de ce qui pourrait renseigner le public sur le projet VoltR, les dirigeants présents ont réalisé un présentoir constitué de plusieurs produits issus de l’opération de recyclage en usine et prêts au réemploi.

Le dernier relevé de consultation du dossier, extrait du site dédié « Préambule » affichait le matin du 09 septembre 2025, un nombre de plus de 410 consultations et plus de 150 téléchargements.

* **Aucune personne du public, ni physique ni morale, ne s’est déplacée / n’a assisté à cette réunion d’ouverture de la Consultation du Public Parallélisée.**

**La participation à cette réunion d’ouverture a été inexistante.**

Au terme de la réunion, l’ensemble des participants à l’organisation de la Consultation du Public ont procédé à la remise en état initial de la salle.

**4. Observations et questions**

Question du commissaire-enquêteur :

* Le dossier nous renseigne de la présence ciblée d’un espace de l’emprise où a été mis à jour la présence de terres polluées (pollution par hydrocarbures) : quelle solution avez-vous envisagé ?

Réponse apportée par le porteur de projet :

*Dans le cadre des travaux d’aménagement du site et notamment le terrassement, les terres polluées serons excavées puis envoyées en centre de traitement agréé afin d’y être traitées.*

**5. Conclusion**

La réunion d’ouverture de Consultation du Public Parallélisée prévue dans le cadre de la procédure ICPE s’est déroulée conformément à la réglementation.

Personne ne s’est présenté à la réunion, ainsi celle-ci s’est déroulée sans aucune participation du public.  
Le compte rendu de cette réunion sera intégré sur la plateforme de consultation du dossier d’autorisation dans les 8 jours suivants la clôture de cette réunion.